Zeitschrift: Aînés : mensuel pour une retraite plus heureuse

Herausgeber: Aînés

Band: 11 (1981)

Heft: 7-8

Rubrik: SOS consommateurs : les questions piégées de Roméo et Juliette

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 25.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch



Les questions piégées de Roméo et Juliette

Comme chaque année, Roméo et Juliette vous proposent leur petit jeu d'été. Ce n'est pas un concours mais l'occasion de poser quelques colles à vos amis un jour de pluie.

1. Juliette est absente, et Roméo doit laver un pull. Heureusement, il y a les étiquettes d'entretien. Celle du pull se présente comme ceci.

Roméo pense qu'il doit laver son pull à la main dans une eau ne dépassant pas 30 degrés et l'étendre à l'ombre. A-t-il raison?

□ Oui

- 2. La voisine de Juliette, qui a des rhumatismes, a de la peine à étendre sa lessive. «Vous devriez acheter des draps de percale, dit Juliette, ils sont plus légers.»—«Non, dit la voisine, je n'aime pas les tissus synthétiques modernes.» La voisine a-t-elle raison: la percale est un tissu synthétique? □ Oui □ Non
- 3. «Tiens, c'est bizzare, dit Roméo, je croyais que cette étiquette

désignait la pure laine vierge de mouton et d'agneau... et notre couverture est en poil de chameau.» Roméo et Juliette ont-ils été trompés?

□ Non □ Oui

4. Le téléphone sonne: c'est un monsieur à la voix douce qui propose à Juliette une affaire sensationnelle: des chemises pour Roméo. «Ça ne m'intéresse pas» dit Juliette, et elle raccroche. Trois jours plus tard, elle reçoit

un paquet de chemises... Que doit-elle faire? a) Rien du tout et attendre la suite; b) Ecrire une lettre pour dire qu'elle n'a rien commandé par téléphone; c) Retourner le paquet en port dû et recommandé à l'envoyeur; d) Ecrire une lettre recommandée disant que le paquet est à disposition de l'envoyeur, car elle n'accepte pas les envois forcés.

5. Il faut faire des économies d'énergie, tout le monde le dit. «Alors, pense Roméo, achetons des ampoules électriques moins fortes; ce sera plus agréable pour nos yeux fatigués, et on économisera quelques watts.»

□ Juste □ Faux

- 6. La voisine de Juliette a taché de sauce sa jolie blouse en soie. Malgré un détachant du commerce, la blouse reste... tachée! La voisine va la porter chez un teinturier. Celui-ci lui rend la blouse: à la place de la tache, il y a une marque claire. La voisine a commis au moins 2 erreurs. Lesquelles?
- 7. Juliette décide d'acheter un nouveau fer à repasser. «Celui qu'on a vu à la télé était très bien, dit Roméo, pas un pli dans le linge.» — «J'aime bien celui de la voisine, mais il est cher», dit Juliette. Arrivés dans le magasin, ils ont le choix entre 17 modèles... la tête leur tourne. Qu'aurait pu faire Juliette pour s'éviter de longues recherches?
- 8. Roméo veut s'acheter, lui, un nouvel oreiller. Il veut «le meilleur, la plus belle qualité». Il hésite entre: «1^{re} qualité duvet d'oie mi-blanc», entre «¾ duvet petites plumes d'oie et de canard» et entre «duvet d'oie blanc première qualité». Que doit-il prendre?

9. «On fait beaucoup de gaffes, en achetant, dit Roméo, on devrait peutêtre mieux lire la page d'«Aînés» et adhérer une association de consommateurs. La FRC fête ses 15 ans et il y a déjà 35 000 Romands qui en font partie.»

«Crois-tu?» dit Juliette.

□ Oui □ Non

10. «Oh là là, dit Roméo, une lettre d'Allemagne pour une loterie. C'est

mon jour de chance... je joue.» «Non, dit son ami Gontran, c'est illégal, ces loteries.» Roméo peut-il jouer à cette loterie allemande?
□ Oui □ Non

Réponses

1. Non. Le carré signifie que le pull doit être séché à plat, et le baquet/ main qu'il faut laver à froid.

2. Non: la percale est du pur coton, très léger; 8 draps de percale ont le même poids que 3 draps de coton

3. Non. L'étiquette est valable pour toutes les laines pures et vierges, quel que soit l'animal: agneau, mouton, chameau, lama...

4. c) ou d) sans faire allusion au téléphone. Dire simplement qu'on «a reçu le... un envoi non commandé, et qu'il est à disposition, car on n'accepte pas les envois forcés».

5. Faux. Plus on veillit, plus l'éclairage doit être puissant. Relisez «Aî-

nés» de mars 1981.

6. Elle aurait dû avertir le teinturier qu'elle avait essayé d'enlever la tache elle-même. Pour de la soie, d'ailleurs, mieux vaut aller directement chez le teinturier. Mais souvent, les résultats ne sont pas bons pour ce tissu.

7. Elle aurait pu consulter un «test» de consommateurs dans un bureau Consommateurs-Information de la FRC, ou écrire à cette dernière, ou téléphoner. Etant gauchère, elle aurait appris quels modèles lui auraient le mieux convenu.

8. «Duvet d'oie blanc première qualité». (Voir «Aînés» janvier 1981.)

9. La FRC est plus que majeure: elle fête ses 21 ans et compte près de 50 000 membres en Suisse romande. 10. Non. C'est effectivement illégal. La police a publié des mises au point. Des amendes sont prévues pour les contrevenants. Attention donc.

Vous avez passé une bonne soirée? Tant mieux. Bravo si vous avez tout trouvé. Sinon, lisez plus attentivement cette rubrique. Bonnes vacances... sans surprises.

Prochain article: « Les bonbons... c'est tellement bon?»